

SOS

Enfants Abandonnés

Association caritative d'aide aux plus démunis dans le monde

A.S.B.L. fondée par André MOTTEDIT - RLBSE - Rue de Tilleur, 54 à B-4420 Saint-Nicolas - Belgique

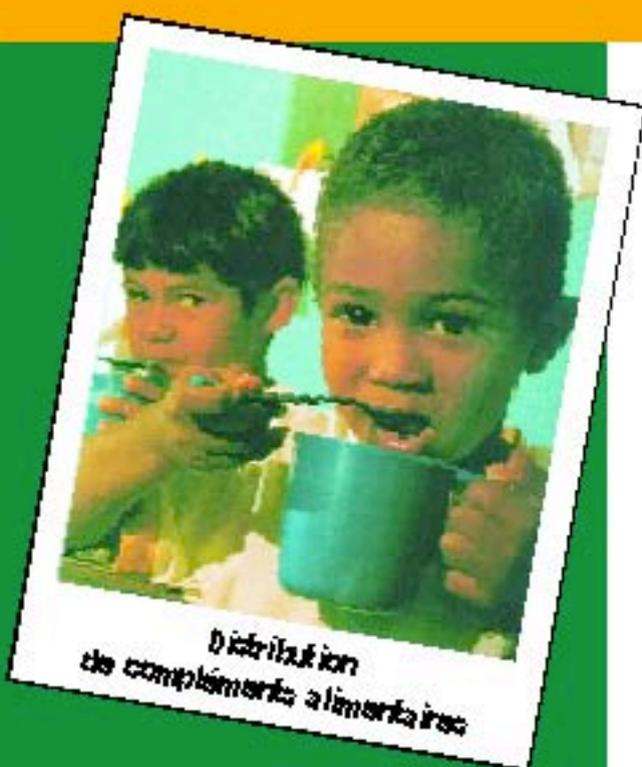
Continuons à sauver
des centaines
d'enfants de la mort
dans les favelas de
São Paulo - Brésil

Le Père Jean-Bernard PIERROT exerce son ministère depuis 1970 dans la banlieue pauvre de São Paulo, au Brésil.

Il y a là-bas un magnifique **travail communautaire avec les familles pauvres**, qui est connu sous le nom de "**Pastorale de l'Enfance**" et qui vise à sauver de la mort des milliers d'enfants des favelas.

C'est en faveur de ce mouvement qu'il nous adresse à nouveau une demande d'aide.

En effet, en 2002, nous avons déjà collaboré à endiguer un peu la misère là-bas, en leur permettant d'acheter le matériel nécessaire pour équiper une boulangerie communautaire, afin de confectionner des produits naturels destinés à être vendus à la population locale, ce qui constitue ainsi une petite source de revenus.



Dans les favelas de São Paulo

Depuis plusieurs années, les favelas (**bidonvilles**) ne cessent de se multiplier dans la ville de São Paulo.

Les causes sont connues : exode des ruraux, surtout du N.E. brésilien où **la sécheresse est endémique**. Tous viennent dans les grandes villes du Sud dans l'espoir de **trouver un moyen de survivre...**

Actuellement ce phénomène s'amplifie en raison du chômage. Beaucoup de familles ne peuvent plus payer leur loyer dans leur quartier d'origine et sont obligées d'aller grossir le nombre des "sans toit" dans les favelas. **Ces favelas que l'on ne voyait autrefois que sur la périphérie de la ville, poussent maintenant un peu partout, même dans le centre, sur le bord des rivières, dans les décharges publiques, etc.**

Les familles habitent généralement dans des baraques en planches ou en torchis couvertes de tôles ondulées ; la plupart **vivent d'expédients** (vente à la sauvette etc...).



Dans ces conditions, **la misère est grande et les enfants meurent en bas âge**. Et ceux qui survivent deviennent facilement la proie des délinquants et du trafic de la drogue.

La "**Pastorale de l'Enfance**" n'est pas une activité paroissiale parmi tant d'autres destinées aux enfants. C'est une véritable **opération de sauvetage**.

Ils savent par expérience que tout adolescent qui n'a pas eu une enfance normale de 0 à 5 ans devient presque toujours un délinquant. Exemple récent : Adrien, un jeune garçon sorti d'une des favelas de la paroisse. Il a vécu ses premières années, comme la plupart des autres, dans la misère la plus totale : sans nourriture appropriée à son âge, sans "suivi", sans remèdes, sans école... Vers les 12 ans, après une fugue de quelques mois, il fréquente une bande d'adolescents qui reniflent de la colle de cordonnier à défaut de pouvoir s'acheter de la drogue forte. Puis ce fut l'escalade : peu à peu il s'est vicié au crack, puis est devenu une "mule" (livreur de drogue) jusqu'au règlement de compte par un gros trafiquant : on l'a retrouvé assassiné de deux balles dans la tête.

C'est là qu'intervient la Pastorale de l'Enfance. En quoi cela consiste-t-il ? **Les femmes des paroisses se mobilisent pour adopter les familles les plus pauvres**. Elles les visitent une fois par semaine, conseillent les mamans, pèsent les enfants, complètent leur alimentation par la "**multi mistura**", un composé alimentaire qu'elles fabriquent elles-mêmes avec des produits locaux...

C'est un **complément alimentaire**, une farine composée de produits naturels riches en **sels minéraux, calcium, fer et vitamines** tels que son de blé, son de riz, farine de maïs, coquilles d'œufs pilées, feuilles de manioc séchées, etc.

Complétant ce programme de nutrition, les volontaires orientent les familles au sujet de l'allaitement maternel, **les vaccinations, le contrôle du poids des enfants.**

Elles ont appris aux mamans à fabriquer un **"sérum maison"** : un verre d'eau, une pincée de sel de cuisine et une pincée de sucre, **pour combattre efficacement la déshydratation.**

Elles donnent des conseils d'hygiène, traitent les verminoses et la sous-alimentation, sauvant ainsi la vie de nombreux enfants.

Résultat de ce travail : en 10 ans la mortalité infantile est tombée de 35 à 6 (pour 1000 enfants de 0 à 5 ans) et ceux qui sont suivis



par la Pastorale ont une vie normale : nourriture, école, profession... Mais les moyens financiers manquent pour assurer cette "multi mistura" que l'on donne à **6.000 enfants chaque semaine**, sans compter le matériel nécessaire aux activités des groupes de bénévoles... (médicaments, produits d'hygiène, etc.). Il faut aussi multiplier ces groupes car les favelas augmentent de plus en plus.
Un grand merci de nous aider à sauver des vies !

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou le notaire de votre choix. Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

Veuillez verser tous les mois, la somme de 2,5€ - 7,5€ - 12,5€ - 25€ ou € (au choix).
de mon compte n°
au profit du compte 000-1422898-05 de SOS Enfants Abandonnés rue de Tilleur n° 54 à 4420 Saint-Nicolas.

Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Mes coordonnées :

Nom : Prénom :

Rue : N° :

Code postal : Localité :

Date : Signature :

SOS ENFANTS ABANDONNÉS NOUS COMMUNIQUE :

Appel :

**SAO PAULO : sauvons de la
malnutrition des centaines
de vies d'enfants**



**C.C.P. 000-1422898-05 ou Fortis 240-0010260 -79
de l'asbl S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS**

Membres : Dardenne Emile, Lehaire Ernest, Carnoy Gaëtan, Houyez Marcel, Motte dit Falisse Jacques & Emmanuel, Biquet Paul, Remouchamps André.

Siège social, correspondance et secrétariat :

54, rue de Tilleur à B-4420 Saint-Nicolas (Belgique)

Tél/fax : 04 252 22 28 de 12h à 18h (sauf mercredi).

e-mail : sosenfantsabandonnes@swing.be

S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS est officiellement reconnu par le Ministère des Finances.

Attestation fiscale sur demande.

Nous vous rappelons que vos dons sont déductibles fiscalement à partir de 30 euros par an.

Pour nous faire un don de l'étranger, communiquer à votre banque :

Nos coordonnées et notre n° de compte (voir ci-dessus)

Notre code IBAN : BE59 2400 0102 6079 - Code BIC : GEBABEBB - Banque Fortis Belgique

COPIE CLIENT / KOPIE CLIENT

numéro en lettres / nummer in letters

date remise/vervalstijd / datum / datum in letters

compte débiteur d'ordre d'intervenant opvoedingsover

compte bénéficiaire / rekening begunstigde

240-0010260-79

numéro bénéficiaire / nummers begunstigde

S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS

4420 SAINT-NICOLAS

adresse bénéficiaire / adresbeginstigde

date de remise / datum afgifte

EURO

Compte client, veuillez le compléter au cas où nécessaire
Kopie client, vul indien nodig de volgende velden in

EURO

numéro de
nummers (in letters)

date de remise / datum aflevering

En cas de comptabilisation manuelle, un code spécifique doit être ajouté par votre banque à l'ordre, voir ci-dessus (en lettres) (handmatig te gebruiken)

date remise (numérique) / vervalstijd (numeriek) (numérique) (date en letters) (date en letters)

compte débiteur d'ordre / rekening opvoedingsover

numéro de compte débiteur d'ordre / nummer van rekening opvoedingsover

numéro de compte (en lettres) / rekening (in letters)

date de remise / datum aflevering

**VIREMENT OU VERSEMENT
OVERSCHRIJVING OF STORTING**



En cas de comptabilisation manuelle, un code spécifique doit être ajouté par votre banque à l'ordre, voir ci-dessus (en lettres) (handmatig te gebruiken)

numéro / nummer

EUR CENT

compte bénéficiaire / rekening begunstigde

2 4 0 0 0 1 0 2 6 0 7 9

numéro de compte bénéficiaire / nummer van rekening begunstigde

S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS

RUE DE TILLEUR, 54

4420 SAINT-NICOLAS

numéro de compte (en lettres) / rekening (in letters)

date de remise / datum aflevering